



Ville de
QUINTIN
Petite Cité de Caractère

Le Quintinçais

Avril 2023 - N° 395



Le Printemps à Quintin

- Retrospective de l'hiver •
- Finances municipales •



Retrospectives



Concerts de l'Heure musicale Quatuor de flûte et Casa Torna à la Chapelle Saint-Yves



Assemblée générale du Comité des fêtes



Assemblée générale du salon du Livre de Caractère



Assemblée générale des Chanteurs de Rue



La Compagnie du Brigadier Quintin a clôturé sa saison avec la comédie « 30 km à pied »



Six décorations ont été remises le 19 mars lors des cérémonies commémorative du 61^e anniversaire du cessez-le-feu en Algérie



Kejadenn autour de la danse Glazig, animé par Raymond Le Lann et organisé par le cercle Dañs-Bro Quintin. 130 danseurs dont plus de 20 groupes du département représentés



1^{ère} répétition enfants pour le défilé de Lorient



La section badminton de la MJC du Pays de Quintin a organisé sa toute 1^{ère} soirée Blackminton...



La société d'Horticulture a organisé une démonstration de taille de fruitiers



Festival J'OSE à la MJC du Pays de Quintin
Instantané d'une jeunesse qui ose, se met en mouvement, s'exprime et s'engage !



Spectacle «Climat» - Collectif de jeunes comédiens de la MJC de Saverna en Alsace.



Dépôt de gerbe à la stèle du rond-point du 19 mars au Volozen à l'occasion des cérémonies commémoratives du 61^e anniversaire du cessez-le-feu en Algérie



Réunion publique pour le piégeage du frelon asiatique, animée par leGDSA 22



Les minimes et les cadets du dojo d'Armor ont remporté de nombreuses victoires à Mûr-de-Bretagne

État civil

Décès

Jean-François MORIN, né en 1935, de Plaine Haute, le 9 février 2023

Gilbert LE LIDEC, né en 1946, de Quintin, le 14 février 2023

Francline LE BARS, née LE BIZEC en 1929, de Saint-Brieuc, le 17 février 2023

Madeleine BAUVY, née MÉROT en 1929, de Saint-Brieuc le 19 février 2023

Aimée BELLOEIL, née LE GOFF en 1928, de Quintin, le 22 février 2023

Odette LE HÉGARAT, née BOSCHER en 1925, de Quintin, le 23 février 2023

Marie LE PAVEN, née ALLÉE en 1952, du Vieux-Bourg, le 25 février 2023

Ghislaine LE BOURHIS, née HAINAUT en 1950, de Quintin, le 26 février 2023

Robert BERTHELOT, né en 1930, de Quintin, le 3 mars 2023

André GICQUEL, né en 1933, de Quintin, le 3 mars 2023

Urbanisme

Déclarations préalables et permis de construire

La Ville de Quintin est protégée au titre des monuments historiques. Pour toute modification de votre patrimoine bâti, vous devez contacter le service urbanisme de la mairie pour vous renseigner sur les formalités et autorisations indispensables.

Modification de clôture

11 bis rue de Bellevue

Isolation par l'extérieur

14 rue Maréchal de Lorge

Abattage des arbres

5 ruelle du Presbytere

Rénovation des joints à la chaux façade maison

3 chemin de la Perche



Conseil Municipal

Les comptes rendus et délibérations du Conseil municipal sont consultables en mairie. Ils sont également disponibles en téléchargement sur le site www.quintin.fr

Conseil municipal du 23 février 2023 a voté les résolutions suivantes :

- **Approbation des comptes de gestion** de la Ville de Quintin et du budget annexe « Lotissement des Hauts de la Villeneuve ».
- **Approbation des comptes administratifs** de la Ville de Quintin et du budget annexe « Lotissement des Hauts de la Villeneuve ». À ce sujet, voir l'article sur les finances de la commune en pages 8 et 9.
- **Autorisation au maire de signer un avenant à la convention tripartite d'actions foncières** du site de l'ancien hôpital et de ses abords.
Dans le cadre de la réalisation d'un programme mixte s'inscrivant dans la revitalisation du centre-bourg de Quintin sur le secteur de l'ancien hôpital de Quintin et des friches Duault, une convention a été signée en 2017 par la Ville, l'Établissement Public Foncier de Bretagne (EPFB) et Saint-Brieuc Armor Agglomération. Afin de tenir compte des coûts réels de la déconstruction du site, l'EPFB a sollicité les deux collectivités partenaires pour signer un avenant réévaluant son engagement financier global sur cette opération.
- **Prise d'acte** du rapport du 5 janvier 2023 relatant les suites données aux observations de la Chambre régionale des comptes.
Dans ce rapport, le maire expose les réponses apportées par la Ville aux remarques de la Chambre sur les points suivants :
 - La réalisation d'une étude de marché sur le projet de nouveau quartier et la recherche d'opérateurs pour le porter. Démarchage dans les meilleurs délais des opérateurs pour la réalisation des logements et du pôle santé prévus dans le périmètre du Nouveau Quartier.
 - Comptabiliser en engagement hors bilan le portage foncier du Nouveau Quartier confié par la commune à l'établissement public foncier de Bretagne.
 - La régularisation des délégations données aux Adjointes.
 - Présentation au Conseil municipal de l'ensemble des annexes réglementaires au compte administratif.
 - Publication sur le site internet de la commune des comptes rendus des conseils municipaux et les informations financières, conformément à la loi.
 - Élaboration d'un programme pluriannuel d'investissement et le soumettre au Conseil municipal.
 - Étude d'une renégociation globale des conditions des emprunts en cours.
- Vote approuvant les **modalités de concertation élargie sur le projet de renouvellement urbain sur le nouveau quartier** proposées par la municipalité.
- Vote d'une **subvention communale des travaux pour la valorisation du patrimoine immobilier privé** dans l'aire d'application du SPR et en conformité avec le PPMVP. Le Conseil approuve ainsi l'octroi d'une subvention communale à hauteur de 5% des travaux éligibles et plafonnés à 5 000 euros pour la valorisation du patrimoine immobilier dans l'aire d'application du SPR et en conformité avec le PPMVP. Cette subvention vient abonder la subvention de 15%, plafonnée à 15 000 euros, de la Région Bretagne pour les mêmes travaux.
- Autorisation au maire de **renouveler l'adhésion de la Ville au groupement de commande** pour la réalisation de relevés topographiques de SBAA.
- **Vote des tarifs du camping municipal.**

Bibliothèque pour tous

Les nouveautés

Romans

Claudie Hunzinger, **Un chien à ma table**
Joël Raguénès, **La salamandre de Trévarez**
Laurent Seksik, **Franz Kafka ne veut pas mourir**
Gaëlle Nohant, **Le bureau d'éclaircissement des destins**
Marie Héléne Lafon, **Les sources**
Arnaldur Indriason, **Le roi et l'horloger**
Amélie Nothomb, **Le livre des sœurs**
Anna Jacobs, **Les pionnières**



Romans historique

Lester Mary, **Rien qu'une histoire d'amour**
Minier Jacques, **Celtitude en Argoat**

Mangas

Eiichiro Oda, **One piece**



Le Coup de de la bibliothèque

«On était des loups»

de Sandrine Collette - Éditions JC Lattès.

Ce soir-là, quand Liam rentre des forêts montagneuses où il est parti chasser, il devine aussitôt qu'il s'est passé quelque chose. Son petit garçon de cinq ans, Aru ne l'attend pas devant la maison. Dans la cour, il découvre les empreintes d'un ours. A côté, sous le corps inerte de sa femme, il trouve son fils. Vivant. Au milieu de son existence qui s'effondre, Liam a une certitude : ce monde sauvage n'est pas fait pour un enfant. Décidé à confier son fils à d'autres que lui, il prépare un long voyage au rythme du pas des chevaux. Mais dans ces profondeurs, nul ne sait ce qui peut advenir. Encore moins un homme fou de rage et de douleur accompagné d'un enfant terrifié. Dans la lignée de *Et toujours les Forêts*, Sandrine Collette plonge son lecteur au sein d'une nature aussi écrasante qu'indifférente à l'humain. Au fil de ces pages sublimes, elle interroge l'instinct paternel et le prix d'une possible renaissance.



Cinéma Le Rochonien



Programme

- **La chambre des merveilles** 1h38
Jeudi 6 avril à 20h30, samedi 8 avril à 21h
- **Sage homme** 1h40
Vendredi 7 avril à 21h, dimanche 9 avril à 20h30
- **Sur les chemins noirs** 1h35
Jeudi 13 avril à 20h30, samedi 15 avril à 21h
- **John Wick : Chapitre 4** 2h50 Interdit aux moins de 12 ans
Vendredi 14 avril à 21h, dimanche 16 avril à 20h30
- **Le bleu du caftan** 2h02 VO Séance Art & Essai
Lundi 17 avril à 20h30
- **10 jours encore sans maman** 1h36
Mercredi 19 à 15h, jeudi 20 à 20h30, vendredi 21 avril à 15h, samedi 22 avril à 21h
- **Je verrai toujours vos visages** 1h58
Vendredi 21 avril à 21h, dimanche 23 avril à 20h30
- **Super Mario Bros le film** 1h32
Jeudi 27 avril à 20h30, vendredi 28 avril à 15h, samedi 29 avril à 21h
- **Les 3 Mousquetaires : d'Artagnan** 2h01
Vendredi 28 avril à 21h, dimanche 29 avril à 20h30
- **C'est mon homme** 1h27
Jeudi 4 mai à 20h30, samedi 6 mai à 21h
- **La vie pour de vrai** 1h50
Vendredi 5 mai à 21h, dimanche 7 mai à 20h30

Hôtel-Restaurant

Stéphanie et Christophe ont repris le Commerce



Stéphanie et Christophe devant l'emblématique cheminée de la salle de restaurant de l'hôtel du Commerce

Le restaurant est ouvert tous les soirs sauf le dimanche soir et tous les midis sauf samedi et lundi midi. L'hôtel est ouvert 7j/7.

Succédant à Thierry et Nathalie Coisy, Christophe Le Vacon et Stéphanie Montero sont depuis le 21 janvier les nouveaux propriétaires de l'hôtel du Commerce.

Pour le couple c'est une nouvelle aventure, dans un domaine qu'ils connaissent bien. Christophe, originaire de Plaintel, est dans la restauration depuis douze ans, métier qui l'a amené à sillonner la France. Quant à Stéphanie, coiffeuse précédemment, par sa famille elle a toujours eu un pied dans le monde de la restauration.

L'envie de se fixer, l'arrivée de leur fils Tiago, l'ambition d'avoir leur propre affaire et de revenir à leurs racines, les ont conduits à Quintin. Conquis par la cité et son dynamisme, ils ont saisi l'opportunité de reprendre l'hôtel-restaurant quintintais qui était en vente.

Aux côtés de Christophe et de Stéphanie, qui prépare son CAP cuisine, l'équipe est complétée aujourd'hui par Marie et Christelle. A leur grande satisfaction le démarrage de l'activité est très bon.

«Rassembler et faire plaisir»

Le couple propose une gastronomie simple mais raffinée tendance bistronomique. Stéphanie précise « on ne travaille que des produits frais et de saison. Petit à petit nous irons vers plus de local et de bio raisonné ». Ces valeurs ils veulent les partager avec bonheur avec leurs clients « rassembler et faire plaisir, c'est notre état d'esprit ».

Christian Graff

a fêté son départ du corps des sapeurs-pompiers de Quintin

La grande famille des pompiers volontaires était réunie samedi 11 mars au Centre de secours de Quintin pour honorer le départ de Christian Graff qui, après 19 années d'engagement au service des autres, a quitté la caserne il y a trois ans suite à des problèmes de santé. « Les conditions sanitaires ne nous avaient pas permis de fêter ton départ » a rappelé le lieutenant Jérôme Cornillet, chef du centre de Quintin. Entré au CIS en mai 2000, dès son installation dans la cité, Christian reconnaît y avoir été accueilli comme dans une grande famille. Il gravit rapidement les échelons, première classe en 2004, caporal en 2010, caporal-chef en 2013 et reçoit la médaille d'honneur des sapeurs-pompiers échelon bronze en 2017. Monitorat de secourisme en poche en 2006, il s'implique dans l'organisation des manœuvres secourisme du centre et aussi dans la vie de la caserne au sein de l'amicale.

Des valeurs transmises à ses enfants

A sa grande satisfaction il voit ses enfants, formés aux JSP de Lanvallon, suivre ses traces. Il a même le bonheur de travailler deux ans à Quintin auprès de son fils Laurent. Christian qui a connu le déménagement de la caserne de la rue des Doves à la rue du Marché aux Chevaux n'oubliera pas les grands moments partagés avec ses chefs de garde, Didier Nagard, Gérard Laporte, Rémi Jaglin, Thierry Boschat, Jean-Pierre Prido. Ils étaient présents ce samedi soir pour l'entourer, lui offrir des cadeaux et lui souhaiter une bonne retraite des pompiers. Après le vin d'honneur, la cérémonie s'est poursuivie avec un repas partagé au Centre de secours.



Christian Graff (à droite), entouré de son épouse Edwige et ses enfants, a été très chaleureusement remercié et félicité

MJC section Basket

Bénévoles

Célia, Noémie, Romain et Corentin, licenciés depuis plusieurs années au sein de la section basket de la MJC du Pays de Quintin ont depuis cette saison un nouveau rôle dans le club. Après avoir été coachés par des bénévoles pendant leurs catégories de jeunes, ils ont décidé en duo de prendre en charge une équipe de U11 féminines et de U17 masculins. En études en Bretagne la semaine, ils sont présents le samedi pour accompagner, faire progresser ces jeunes basketteurs et participer à la vie du club.

Les dirigeants de la section basket souhaitent souligner leur engagement et les remercier pour les efforts fournis.



Jeune sapeur-pompier

Le Centre d'incendie et de secours de Quintin accueille depuis la rentrée 2020 des sections de Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP) comme une vingtaine d'autres centres dans les Côtes-d'Armor. Cette création répondait à une demande du bassin de population de Quintin car les centres les plus proches accueillant des JSP se situaient à Plœuc-L'Hermitage et à Lamballe.

Actuellement, on trouve à Quintin 10 JSP3 ayant commencé leur formation en 2020 et 8 JSP1, en première année, ayant commencé leur formation en septembre 2022.

La formation des JSP dure 4 ans. Les jeunes commencent à 12 ou 13 ans et découvrent ainsi le métier de sapeur-pompier. C'est un premier engagement qui leur permet de vérifier que ce métier leur plaît vraiment avant de s'engager comme volontaires ou professionnels. À l'issue des 4 ans, la formation est sanctionnée par un diplôme, le Brevet national de jeune sapeur-pompier.

Le Quintiniais a rencontré, au début de son entraînement hebdomadaire du samedi matin, Mathis Plançon, l'un des JSP3 et lui a posé quelques questions sur son profil et son engagement comme JSP.



Mathis, pourrais-tu te présenter aux lecteurs du Quintiniais ?

J'ai 17 ans et vis à Saint-Brandan. Je suis élève en terminale CAP - maçonnerie au Lycée professionnel Jean Monnet à Quintin. Je pratique le foot à Quintin aussi.

Quand et pourquoi es-tu devenu JSP ?

Je suis JSP depuis mes 14 ans grâce à des connaissances qui sont pompiers. Mon objectif professionnel est de devenir sapeur-pompier et cela me permet d'en savoir plus sur ce métier.

Comment cela se passe-t-il et qu'apprenez-vous chez les JSP ?

On s'entraîne tous les samedi matin, de 8h à 12h, pendant les périodes scolaires. On s'initie aux manœuvres incendie, on apprend à connaître et utiliser les pièces de jonction et le matériel hydraulique.

Qu'est-ce que tu préfères chez les JSP, et que dirais-tu à un jeune pour l'inciter à s'y engager ?

J'ai beaucoup aimé les activités de groupe, notamment les sorties de fin d'année. Je trouve que les manœuvres sont très intéressantes car instructives. On apprend tout le temps. Pour inciter quelqu'un à s'engager chez les JSP, je lui dirai que c'est très intéressant car le métier de pompier est un métier de contact avec les gens et qu'il règne un bon esprit dans l'équipe.

2022

Un budget de 3,6 M€

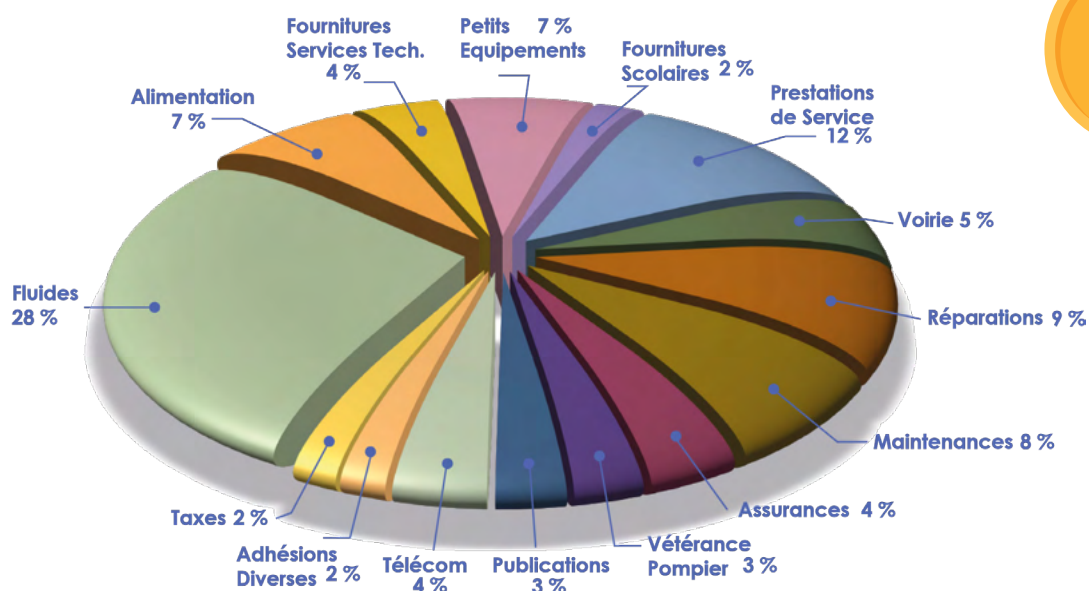
aux capacités d'investissement contraintes

Un résultat budgétaire satisfaisant de 628 k€ d'excédent, fruit d'une gestion rigoureuse des 3,6 M€ de dépenses réparties entre fonctionnement (78 %) et investissement (22 %). Cette rigueur est rendue nécessaire par le coût de gestion et d'amortissement de nombreux équipements au service du territoire du pays de Quintin. Ce résultat sera affecté intégralement aux investissements de 2023 dont les deux-tiers seront absorbés par le remboursement de la dette.

Résultant de différents investissements réalisés par le passé : salles de sport, restaurant scolaire, voirie... l'encours d'emprunts pour notre commune a représenté, avec un capital restant dû de 2,5 M€ fin 2022, une charge annuelle de l'ordre 500 k€, frais financiers compris.

0,7 M€ Charges générales

Répartition des principales charges générales



Les charges à caractère général sont fortement impactées par les dépenses en eau et en énergie. A elles seules, elles représentent plus de 187 k€ en 2022, soit une progression contenue de l'ordre de 5 % grâce aux mesures d'économie mais aussi au rôle d'amortisseur du Syndicat départemental d'énergie sur nos achats d'électricité représentant 79 000 € en 2022. Les coûts de carburant ont également été maîtrisés par une moindre utilisation de certains équipements.

Les dépenses en prestations de services progressent de 41 % en raison notamment de l'externalisation de certaines tâches des services techniques (entretiens de terrains et balayage), permettant de compenser l'usure des matériels et de les préserver.

Recettes

51 %	36 %	3,5 %	1,7 %	7,8 %
Produit des impôts	Dotations issues de l'Etat	Prestations diverses (repas, garderie, camping...)	Locations d'immeubles	Recettes diverses

Dépenses

7,5 %	25 %	3,5 %	1,7 %	2,3 %	9,5 %
Charges de personnels	Charges à caractère général (eau, énergie, équipements, prestataires, réparations, maintenances....)	Charges de gestion courante	Adhésions et achat différents services Subventions associations Indemnités élus ...	Charges financières (Intérêts des emprunts)	Divers



Associations

L'accompagnement du tissu associatif demeure un axe important d'appui au développement et à l'animation de notre commune. Ainsi, en plus de l'appui de nos services techniques, un total de 156 000 € ont été versés en subventions, accompagnant notamment des emplois associatifs.

Dette

Le remboursement des 2.5 M€ d'emprunts contractés représente une charge de l'ordre de 500 K€/an.

Restauration scolaire

Pour le restaurant scolaire, il a été décidé de maintenir la qualité des matières premières proposées aux enfants ce qui a induit une augmentation de 12 % pour leur achats. Le coût de revient d'un repas s'est établi à 6,78 €, dont plus de 56 % représentent les coûts de personnel. Le prix moyen payé par les familles s'élève à 3,78 € le repas, laissant à la charge de la commune plus de 3 €/repas.

> 2023

Restes à réaliser de 2022 :

- 132 k€ pour l'élaboration d'un schéma directeur immobilier (SDIE)
- L'assistance à maîtrise d'ouvrage du nouveau quartier pour 170 k€.
- Travaux envisagés dans l'ancienne trésorerie afin d'accueillir le pôle de proximité de Sbaa vont aussi connaître un glissement sur fin 2023.

A l'instar de 2022, le budget sera encore serré, ne permettant de dégager qu'un autofinancement très restreint. Toutefois, la perspective prochaine (2024) d'extinction de remboursement d'un prêt autorise à envisager la réalisation de quelques travaux ajustés et maintes fois reportés, notamment en voirie. Comme chacun.e d'entre nous, l'inflation énergétique va peser sur nos charges. Pour autant, nous poursuivons les quelques gros dossiers engagés tels le nouveau quartier, mais aussi le schéma directeur immobilier de notre patrimoine. L'externalisation de certaines interventions va se poursuivre tout en continuant d'accompagner l'animation de notre cité, contribuer à son attractivité afin d'accueillir de nouveaux habitants, gage de notre développement.

L'Auberge de la Porte à la rose

Un projet coopératif et citoyen



Dotée d'une façade à pan de bois et d'ardoises classée aux Monuments historiques, l'Auberge de la Porte à la Rose est une maison du XVI^{ème} siècle emblématique de Quintin, mise en vente en 2020. Des citoyens amoureux du patrimoine décident de la racheter.

Pour un projet coopératif inscrit dans les valeurs de l'économie sociale et solidaire, une SCI réunissant plus de 70 copropriétaires est créée et l'achat concrétisé en décembre 2020. Depuis, chacun, chacune met sa pierre à l'édifice selon ses compétences, ses appétences.


L'Auberge déjà revit par des animations musicales les jours de permanence, des expositions ou dédicaces ponctuelles.


Concrètement comment participer à ce projet :


- Être donateur via l'adhésion à l'association pour 5 €,
- Acheter des objets confectionnés (tote-bags, pochettes, sacs à pain, marque-pages...),
- Prêter de l'argent à la SCI,
- Devenir copropriétaire de la SCI,
- Devenir mécène,
- Devenir sociétaire de la future SCIC.

Informations relatives à toutes ces modalités et contacts :

 www.aubergedelaportearose.com

 aubergealarose@gmail.com

 Auberge de la Porte à la Rose

 www.jedonneenligne.org



Des ateliers sont mis en œuvre pour une définition collective des valeurs du projet, des futurs usages, la recherche de mécènes, la communication, ... Une charte graphique a été élaborée et des partenariats noués avec notamment la venue des étudiants de l'école d'architecture de Rennes et de l'école de commerce AUDENCIA à Nantes pour un travail sur la viabilité économique du projet. Parallèlement, une association s'est montée afin de vendre des objets confectionnés par les bénévoles, animer et contribuer à la vie de l'Auberge. Une convention de mécénat a été signée avec la Demeure Historique permettant de recevoir des dons, pour certains défiscalisables. Le diagnostic sanitaire a été réalisé par des architectes des Monuments Historiques et va induire prochainement la programmation des travaux de restauration.

La prochaine étape est la création d'une SCIC, société d'exploitation de l'Auberge pour son futur fonctionnement coopératif.



La Tour des archives

Spectaculaire chantier

La tour des archives, au chevet de la basilique, est l'ancienne « porte Neuve » de la cité médiévale de Quintin (13^{ème} - 15^{ème} s). Elle a été couverte au 18^{ème} de sa toiture en poivrière pour y conserver toutes les archives de la Seigneurie de Quintin, d'où son nom actuel. Très exposée aux intempéries, la tour s'est peu à peu fragilisée et est tombée en état de péril.

Les travaux de restauration ont heureusement pu démarrer en mai 2022, grâce au soutien de la Mission Bern et de tous ceux qui ont joué au loto du Patrimoine, de la Fondation du Patrimoine Bretagne et de la DRAC Bretagne. La famille de Bagneux, propriétaire, en assure la maîtrise d'ouvrage et l'Architecte en Chef des Monuments Historiques, Christophe Amiot, en assure la maîtrise d'œuvre, car la tour est classée.

Après les nombreuses étapes de montage des échafaudages, dessouchage des nombreux noisetiers et départs de lierre, drainage des terrasses, et reprise de maçonnerie incluant une partie des remparts, la tour retrouve peu à peu une fière allure.

Concernant la charpente, elle a été démontée, reconstituée en atelier à Lamballe, puis livrée sur place fin février, pour être peu à peu remontée. Les prochains travaux seront réalisés par des couvreurs : la pose des voliges puis des ardoises, étapes qui devraient prendre fin en juillet. Il restera encore la restauration de la petite tourelle d'escalier, les menuiseries, la maçonnerie et l'aménagement intérieur... Patience donc avant son ouverture espérée en 2024 !



Tailleur de Pierre

Un métier entre tradition et modernité

Le Lycée des métiers du bâtiment et art de la Pierre Jean Monnet de Quintin forme des jeunes et des moins jeunes au CAP Tailleur de Pierre.

En effet, ce diplôme attire un public très varié. Ainsi, le groupe est souvent composé :

- D'élèves issus de 3^{ème} du collège (parcours classique),
- D'élèves déjà titulaires d'un autre CAP mais qui souhaitent compléter leur formation par cette compétence (CAP maçon, CAP paysagiste),
- D'adultes de la Formation Continue avec le Greta-CFA des Côtes d'Armor.

Une formation en cohérence avec son territoire mais pas seulement...

La Bretagne est connue pour la qualité de ses granits et le grand nombre de ses monuments en pierre. Par conséquent, cette formation s'inscrit parfaitement dans le paysage économique en permettant la restauration du patrimoine bâti. Ainsi, de nombreux projets ont vu le jour ou sont en cours d'étude au sein du lycée : réalisation d'une borne jacquaire pour la commune d'Hémonstoir, restauration d'une échauguette pour le fort de la Conchée à Saint-Malo, restauration de bornes kilométriques sur le canal de Nantes à Brest, restauration de l'embase d'un moulin sur la commune d'Ouessant...

Toutefois, les élèves sont aussi formés à la taille de pierres plus tendres ce qui leur offre des perspectives d'emploi dans toute la France.

Une formation faite pour des passionnés

C'est une formation exigeante, qui nécessite de la patience et de la rigueur. Pour autant, elle n'est pas réservée aux seuls garçons et le lycée a souvent accueilli des filles. En effet, c'est particulièrement sa dimension historique, le fait de pouvoir préserver des bâtiments liés à la mémoire qui attire.

Une formation qui appartient aux Métiers d'art

La taille de pierre relève aussi du domaine artistique. Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à penser à la Vallée des Saints dont les sculptures monumentales sont le fruit de l'imaginaire. Par conséquent, le lycée a pu collaborer avec l'artiste Kito pour la réalisation d'ouvrages d'art. C'est à ce titre qu'il a participé aux Journées Européennes des Métiers d'Art du 31 mars au 2 avril dernier.



L'École des Mousses

Pourquoi rejoindre l'école des mousses ?

Ouverte aux jeunes français de 16 à 18 ans, l'École des mousses est pour ceux qui ont envie de s'engager tôt dans la marine. Elle offre à ces jeunes un cadre de vie et une initiation rigoureuse au métier de marin militaire, pour en faire des matelots aptes à vivre et travailler en équipage sur des bâtiments de combat, des sous-marins, des bases de l'aéronautique navale ou des unités de fusiliers marins.

Une année scolaire hors du commun

Ils apprennent le métier de marin tout en consolidant leurs acquis scolaires, dans la perspective d'une carrière longue au sein de la Marine.

Les +

- Scolarité gratuite et hors du commun,
- Sous statut militaire,
- Port de l'uniforme,
- Nourris et logés gratuitement (internat),
- Billets de train à tarif préférentiel,
- Prime mensuelle d'environ 80 euros net de septembre à décembre, puis 250 euros à compter du mois de janvier

Conditions pour postuler

- **Niveau d'études** : 3^e ou 2nde,
- **Être de nationalité française,**
- **Âge** : de 16 à moins de 18 ans au 1^{er} septembre de l'année d'entrée,
- **Être physiquement et médicalement apte,**
- **Savoir nager,**
- **Avoir l'accord parental** (sauf pour les mineurs émancipés).



Renseignements auprès du Cirfa de Saint Briec - 02 96 01 58 19 - cirfa-marine-saint-briec.sec.fct@intradef.gouv.fr

Agenda

Avril

- 7 avril **Soirée Danse Fitness** organisée par l'association sportive de l'école Notre-Dame, à la salle des fêtes.
- 7 avril **Café des Familles**, Relais Petite Enfance de 9h à 10h15.
- 7 avril **Procession** du Vendredi Saint
- 14 avril **Loto** du Quintin Roller Club, à la salle des fêtes.
- 16 avril **Carnaval du Pays de Quintin**, renseignements à la MJC.
- 29 avril **Concours de Boules Triplettes** de l'Union Bouliste Quintinaise, tirage à 14h30.

Mai

- 1^{er} mai **Concours en Pen eus Pen** de l'Union Bouliste Quintinaise à 9h
- 1^{er} mai **Concours en Doublettes** de l'Union Bouliste Quintinaise à 14h30
- 1^{er} mai **Vide-grenier et le concours de pêche** organisés par le Comité des Fêtes à la Vallée inscriptions au 07 88 06 35 72
Tarif : 3 € le mètre linéaire.
- 7 mai **Bal** du SBQFC, à la salle des fêtes à 14h
- 7 mai **Vide-grenier** organisé par le FSE du collège Le Volozen de 9 h à 18 h dans la cour du Collège
- 10 mai **Conférence Gestion de la douleur**, CCAS CIAS, à salle des fêtes
- 12 mai **Loto du festival de la gastronomie**, à la salle des fêtes
- 13 mai **Festival de musique ZikaRoZ** au parc Roz Maria, www.zikaroz.fr
- 13&14 mai **Pardon** de Notre-Dame de la Délivrance
- 17 mai **Don du Sang**, à la salle des fêtes de 14h30 à 19h
- 18 mai **Randonnée** «Manoir et Château» association Tours et détours

Vous êtes une association quintinaise, vous avez une information à communiquer sur les supports de la ville, vous pouvez nous la transmettre par courriel à communication@quintin.fr

Pour le **Quintinais de Mai 2023** au plus tard le **7 avril**, distribution à partir du 3 mai

La commission communication souhaite ouvrir le comité de rédaction du Quintinais à des personnes extérieures au Conseil municipal et au personnel de la mairie. Toutes les personnes souhaitant contribuer à la rédaction du bulletin municipal sont invitées à s'inscrire soit à l'accueil de la mairie, soit en envoyant un mail à communication@quintin.fr

Bulletin municipal d'information de la Ville de Quintin

Directeur de publication : Nicolas Carro, Maire de Quintin

Directeur-adjoint : Thibault Chattard-Gisserot

Rédaction et mise en pages : Ville de Quintin

Imprimé par l'Imprimerie Quintinaise (22800)

Tiré à 1 700 exemplaires.

Dépôt légal : Avril 2023

Festival ZikaRoZ

ZikaRoz revient pour une 4^e édition le **samedi 13 mai 2023** à partir de 16 h au parc de Roz Maria.

Retrouver la programmation sur www.zikaroz.fr

Comme l'an passé, les billets seront en pré-vente sur le site www.zikaroz.fr ou à la librairie Le Marque Page.

Tarifs de la billetterie : pré-vente jusqu'au 13 mai 12 h - Gratuit pour les -12 ans
12 € librairie Le Marque Page - 12.60 € sur le site YurPlan - 14 € sur place

FESTIVAL
ZiKaRoZ 4^e Edition
13 Mai 2023

Parc Roz Maria
Quintin

www.zikaroz.fr

**JOY DARY - THE FANATIKS - BOU
HOWLIN' GRASSMAN vs STOMPIN' BIGFOOT
THE RICHEESE - ECOLE DE MUSIQUE CENTRE ARMOR**

QR code and logos at the bottom right.

Tant que votre chien n'est pas capable de faire ça !

C'est à vous de ramasser

Pour une ville propre pour tous

Ville de **QUINTIN**
Petite Cité de Caractère